



La lettre des CPE d'Aquitaine

Mon choix c'est l'Unsa !

Les responsables académiques du SE-UNSA :

Christian BASSET	L.P. Dassault à MERIGNAC Secrétaire Académique Elu au CTA
Laurence GATINEAU	Lycée de la Mer à GUJAN MESTRAS Responsable académique CPE Elue à la CAPA et à la CAPN des CPE Permanence à la section le jeudi
Frédéric MARCHAND	Collège Anne Frank à PERIGUEUX Secrétaire départemental de la Dordogne Elu à la CAPA des CPE
Sandrine MALET	Lycée Max Linder à LIBOURNE Elue à la CAPA des CPE
Christophe NOWACZEK	Lycée Frédéric Estève à MONT DE MARSAN Elu à la CAPA des CPE Permanence à Mont de Marsan le lundi
Catherine AMBEAU	S.E.P. Victor Louis à TALENCE Responsable Académique Jeunes Enseignants

N°2
11 octobre 2012



Sommaire:

- 1) Ratio hors classe
- 2) Stagiaires CPE
- 3) Dispositif ECLAIR
- 4) Note de vie scolaire
- 5) Refondation de l'Ecole de la République
- 6) Journée académique CPE
- 7) Infos diverses

1) Ratio hors classe : une avancée

Le nouveau gouvernement a **enfin** entendu le corps des CPE avec une progression concernant le ratio hors classe. Alors que pour le corps enseignant, le ratio s'élève à 7 % depuis des années, celui des CPE stagnait à 5 %. Désormais le ratio passera progressivement de 5 à 7 %.

2) Stagiaires CPE : pas de nouveaux stagiaires

Sur les 75 postes supplémentaires issus de la liste complémentaire, il y a eu des désistements. A la CAPN du 26 septembre 2012, nous avons posé la question quant au remplacement de ces désistements. Le Ministère vient de donner sa réponse : aucun stagiaire ne sera pris en plus pour combler le départ des stagiaires qui ont renoncé à leur poste.

3) Dispositif ECLAIR

Le dispositif ECLAIR va certainement disparaître, mais il sera sûrement remplacé par autre chose.

Un rapport a été rendu en juillet 2012 (voir pièce jointe "Rapport Eclair synthèse 2012").

4) Note de vie scolaire

Cette note qui avait fait tant de bruit à sa sortie, disparaît désormais.

5) Refondation de l'Ecole de la République

Le MEN a proposé en septembre, un ensemble de concertations pour la refondation de l'Ecole de la République sur différents thèmes.

Au niveau académique, ces thèmes étaient les suivants : l'orientation, le décrochage scolaire, la liaison école-collège, la liaison lycées-enseignement supérieur (BAC -3, BAC +3).

Le SE-UNSA a participé activement aux réunions avec des propositions (voir pièces jointes "Contributions du SE-Unsa via scolaire citoyeneté - climat..." et "121006 Rapport").

6) Journée académique CPE

Elle se déroulera le jeudi 29 novembre 2012 à la section de Bordeaux (voir pièce jointe à imprimer).

7) Infos diverses

NON au jour de carence !

Signez la pétition : [ici](#)



Inscriptions aux concours internes

Vous pouvez consulter la liste des concours ouverts sur le site du ministère. Les dates d'ouverture du serveur sont :

du jeudi 13 septembre 2012, à partir de 12 h, au jeudi 25 octobre 2012 avant 17 heures.

Les inscriptions se font sur Internet : <http://www.education.gouv.fr/siac2>

Cette année, je m'engage au CA !

Les élections au conseil d'administration des établissements vont se dérouler dans les prochaines semaines. Quelles sont les missions du CA ? Pourquoi s'y présenter ? DHG et Budget, comment ça marche ? Le SE-Unsa répond à vos questions.



[Tout savoir sur le CA](#)

Retraite

En tant que fonctionnaire ou agent non titulaire, vous pouvez partir à la retraite avant l'âge minimum légal, si vous remplissez certaines conditions de durée d'assurance et si vous avez commencé à travailler avant l'âge de 16, 17 ou 20 ans.

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes questions liées à la retraite. Jean Louis Bastard se tient à votre disposition le mercredi matin pour y répondre. Il peut vous proposer des simulations par exemple.

Adhérer au SE-UNSA

Afin d'alléger vos versements, nous vous proposons les prélèvements automatiques (en 10 fois sans frais ou moins selon le mois d'adhésion, le dernier prélèvement intervenant en juillet, si vous cotisez dès à présent !). Vous pouvez régler par chèque (en 3 fois si vous le souhaitez)...

[>>adhérer au SE-UNSA](#)

Syndicat des Enseignants-UNSA de l'académie de Bordeaux
33 bis rue de Carros
33800 BORDEAUX

Tel : 05 57 59 00 20
Fax : 05 56 31 36 17

Mail : ac-bordeaux@se-unsa.org

Site internet : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/>

Particuliers, pour vous inscrire ou interrompre votre abonnement gratuit à la lettre en ligne du SE-UNSA Bordeaux, écrivez-nous.